

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

DU Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

- > Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion, Service commun d'alternance et de formation professionnelle
- > Niveau d'étude : BAC +3 / licence
- > Ouvert en alternance : Non

Présentation

À partir de la rentrée 2024, le DU MJPM se transforme en Licence professionnelle. Le diplôme mis en place permettra de bénéficier de 450 heures d'enseignement adaptées aux besoins professionnels des mandataires judiciaires tout en leur ouvrant la voie de l'apprentissage ou du contrat professionnalisant. Le contenu pédagogique de la formation se rapprochera de celui du DU tout en étant enrichi de nouveaux modules.

La formation débutera dès les premiers jours de septembre 2024, treize semaines de formation se répartiront tout au long de l'année universitaire. La formation est ouverte aux titulaires d'un BAC+2. Les candidatures seront prochainement ouvertes sur la plateforme ecandidat.

Taux de réussite : 100% (promotion 2021-2022)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Emilie GICQUIAUD

☎ 0241962179

✉ emilie.gicquaud@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Camille GARDETTE

☎ 0241962179

✉ camille.gardette@univ-angers.fr

Contact administratif

Sylvie Lailler

☎ 02.44.68.86.98

✉ sylvie.lailler@univ-angers.fr

Établissement(s) partenaire(s)

Cefras